



# Assemblée générale

Cinquantième session

## 19<sup>e</sup> séance plénière

Mercredi 4 octobre 1995, à 15 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Freitas do Amaral . . . . . (Portugal)

*En l'absence du Président, M. Obadi (Yémen), Vice-Président, assume la présidence.*

*La séance est ouverte à 15 h 15.*

### Point 120 de l'ordre du jour (suite)

#### Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (A/50/444/Add.3)

**Le Président par intérim** (*interprétation de l'anglais*) : J'attire l'attention de l'Assemblée générale sur le document A/50/444/Add.3.

Dans une lettre contenue dans ce document, le Secrétaire général m'informe que, depuis ses lettres datées des 19 et 22 septembre et du 2 octobre, le Niger a effectué les versements nécessaires pour ramener le montant de ses arriérés en deçà de la limite spécifiée à l'Article 19 de la Charte.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note de cette information?

*Il en est ainsi décidé.*

### Point 9 de l'ordre du jour (suite)

#### Débat général

**Le Président par intérim** (*interprétation de l'anglais*) : Le premier orateur est le Secrétaire d'État aux affaires étrangères et à la coopération internationale de la Sierra Leone, S. E. Alhaji M. Alusine Fofanah, à qui je donne maintenant la parole.

**M. Fofanah** (Sierra Leone) (*interprétation de l'anglais*) : Qu'il me soit permis, avant toute chose, de féliciter M. Diogo Freitas do Amaral de son élection à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale. En effet, à l'heure où nous célébrons les 50 années d'existence de notre organisation, son élection unanime à la présidence de cette auguste assemblée est un hommage bien mérité à son pays et un témoignage éloquent de son expérience et de ses compétences personnelles de diplomate confirmé. Je voudrais donc l'assurer de la pleine coopération de ma délégation, au moment où il dirige et guide nos travaux, en cette occasion historique, et lui souhaiter plein succès dans cette entreprise.

À son prédécesseur immédiat et estimé frère, S. E. M. Amara Essy, de la Côte d'Ivoire, j'exprime l'extrême

gratitude de ma délégation pour la manière exemplaire dont il a dirigé les travaux de la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale.

Je voudrais également remercier notre éminent Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, de ses initiatives audacieuses et de la fermeté avec laquelle il a guidé les travaux de cette organisation.

Le monde a beaucoup changé depuis le 26 juin 1945, date à laquelle 50 États ont apposé leur signature au document de la Charte portant création de cette instance durable. En dépit des progrès incontestables de la science et de la technique, et bien sûr des progrès énormes réalisés par cette organisation au cours des 50 dernières années, le monde continue, hélas, d'être aux prises avec les mêmes problèmes séculaires de la pauvreté, du désarmement, du maintien de la paix et de la sécurité, du développement et bien d'autres encore.

Sur le front économique, il n'y a certainement aucun motif de se sentir réconforté ou de se laisser aller à la complaisance. La plupart des pays en développement, notamment les moins avancés, continuent d'être aux prises avec les tendances économiques négatives, la stagnation des flux de ressources, des réductions apparemment impossibles à arrêter des recettes d'exportation, la hausse du chômage et, surtout, l'augmentation phénoménale du nombre de gens qui vivent dans la pauvreté extrême, causée, dans une large mesure, par les guerres, la famine, la sécheresse et le lourd fardeau de la dette extérieure.

Le fardeau de la dette, en particulier, continue d'être excessif et préjudiciable au développement durable des pays en développement, notamment pour ce qui est des pays les moins avancés. À cet égard, l'initiative prise par le Ministre britannique des finances, au cours de cette année, visant à prendre des mesures afin de réduire le volume de la dette multilatérale des pays en développement les plus lourdement endettés, est un pas dans la bonne direction. Nous continuons néanmoins de considérer que tant que la question de la dette ne sera pas traitée sérieusement par la communauté internationale, aucun progrès significatif pour les 50 prochaines années ne pourra être accompli dans un avenir prévisible par les pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux.

Nous pensons qu'il faut trouver sans délai une solution globale permanente et définitive au problème de la dette. C'est pourquoi nous rendons hommage au Président actuel du Mouvement des pays non alignés, S. E. le Président Soeharto, de l'Indonésie, pour avoir pris l'initiative de

convoquer, en août de l'année dernière, une réunion ministérielle des pays non alignés sur la question de la dette et du développement qui avait pour thème «Échange d'expériences», à l'issue de laquelle un certain nombre de principes généraux en matière de réduction de la dette ont été adoptés, ce qui a marqué un progrès important dans la recherche d'une solution durable à ce problème persistant.

Nous réitérons notre appel à la communauté internationale, et notamment aux institutions financières internationales, afin qu'elles examinent de très près ces recommandations modestes lorsqu'elles formuleront leurs politiques et mesures relatives à la question de la dette.

La persistance de tous ces problèmes a sapé la stabilité politique et menacé la paix et la sécurité régionales et internationales. Décidés comme nous le sommes, dans les pays en développement, à améliorer le sort de nos populations et de surmonter la crise économique à laquelle sont confrontés nos différents pays, nous continuons de travailler dans des conditions très difficiles. Il est aujourd'hui parfaitement clair que les pays en développement ne peuvent pas assumer seuls cette situation. Nous avons besoin de la participation d'autres partenaires fiables, notamment parmi les pays développés et les principales institutions financières internationales. Il est essentiel que ces partenaires fournissent des ressources supplémentaires aux niveaux multilatéral et bilatéral pour parvenir à une amélioration rapide des conditions de vie de millions de personnes touchées par ce problème dans nos pays.

En Sierra Leone, depuis avril 1992, date à laquelle le Conseil national directeur provisoire a repris les rênes du pouvoir, nous nous sommes assigné pour tâche de mettre en oeuvre des programmes de lutte contre la pauvreté et des réformes socio-économiques, y compris une déréglementation des prix, le contrôle des changes et des taux d'intérêt, ainsi que la réduction du déficit fiscal.

En dépit de la portée limitée des succès obtenus jusqu'ici, nous sommes déterminés à n'épargner aucun effort pour satisfaire les besoins particuliers des groupes les plus vulnérables de la société.

L'appel lancé à la communauté internationale pour qu'elle prête une attention spéciale aux problèmes des pays en développement en leur fournissant un appui financier et technique ne doit pas être considéré comme un appel à la charité, mais au contraire comme un investissement dans le développement futur et le bien-être de l'humanité. En effet, nous savons que la clef du développement durable de tout État se trouve entre les mains de ses citoyens. Les pays en

développement en sont parfaitement conscients et prennent la responsabilité de s'efforcer d'améliorer le sort de leurs populations.

Il est vrai que, pendant les 50 années de leur existence, les Nations Unies ont également examiné diverses façons d'améliorer les économies des pays en développement dans le monde. Néanmoins, comme nos prix à l'exportation ont subi un mouvement à la baisse, nos plans économiques n'ont pas été menés à bien et le taux de croissance de notre produit national brut, qui n'a jamais été caractérisé par sa célérité, est menacé de ralentissement et même d'immobilisation. De nombreux plans d'assistance technique ont été élaborés pour examiner le problème. Ma délégation est fermement convaincue que le temps est maintenant venu de mener une action positive qui conduira à l'élimination des causes évidentes de la stagnation économique, en particulier en Afrique. Nous demandons une mise en oeuvre rapide du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 ainsi que la consolidation des mesures visant la diversification des économies africaines.

Dans un monde de plus en plus interdépendant, la libéralisation du commerce, la mondialisation de l'économie et l'intégration régionale croissante, le développement durable et l'élimination de la pauvreté ne peuvent être assurés sans la paix et la stabilité. L'Agenda pour la paix et l'Agenda pour le développement démontrent non seulement que la paix et le développement sont indissociables mais aussi qu'ils contiennent les ingrédients essentiels d'une nouvelle manière de voir notre monde à tous. Le développement est impossible, où que ce soit, sans un environnement pacifique, stable et sûr. Cela vaut également pour le développement national, ainsi que pour la coopération régionale et internationale. C'est pourquoi la Sierra Leone a toujours été convaincue que la paix dans notre pays sera incomplète tant que nos voisins ne pourront, eux aussi, jouir de la paix. Aujourd'hui plus que jamais, nous devrions tous savoir que nous sommes responsables de nos frères et que nous ne pouvons désormais plus nous permettre d'être indifférents aux événements qui surviennent ailleurs dans le monde.

Il y a trois ans, le chef d'État de la Sierra Leone, le capitaine Valentine E. M. Strasser, a déclaré à l'Assemblée que la dévastation subie par la Sierra Leone était due à un débordement de la guerre civile au Libéria. Il a décrit à l'Assemblée la douleur et l'agonie infligées à notre peuple par ce conflit lourd de conséquences pour la stabilité et la paix régionales.

Malheureusement, je me vois encore une fois obligé d'informer l'Assemblée que le conflit persiste et que d'innocents citoyens de la Sierra Leone perdent la vie à cause de ce conflit. Malgré les propositions répétées de paix et de réconciliation formulées par mon gouvernement, les combats sur le terrain n'ont pas diminué d'intensité et les attaques contre des civils innocents et au-dessus de tout soupçon dans les villes de province et plusieurs villes et villages du pays continuent sans répit. Par conséquent, nous sommes aujourd'hui témoins du déplacement interne de centaines de milliers de nos citoyens, alors que plusieurs milliers d'autres doivent chercher refuge dans les pays voisins; à cela s'ajoute, il va sans dire, la dévastation causée à l'économie nationale.

Cela signifie que la situation au Libéria est inextricablement liée à la situation en Sierra Leone. Nous espérons donc ardemment que, grâce à la paix naissante au Libéria, les Sierra-Léoniens peuvent raisonnablement s'attendre à une accalmie dans les combats qui se déroulent sur leur sol, ce qui leur permettrait d'amorcer la reconstruction et le redressement économiques de leur pays. À cet égard, nous voudrions exprimer notre profonde reconnaissance aux dirigeants de l'Afrique de l'Ouest qui ont rendu possibles les succès obtenus au Libéria. Les dirigeants du Nigéria, du Ghana et des pays contribuant au Groupe de contrôle (ECOMOG) de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) méritent des louanges spéciales, de même que l'ONU et l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), organisations qui, chacune à sa façon, ont contribué aux événements pacifiques survenus au Libéria.

Nous demandons donc à l'ONU et à tous les peuples épris de paix du monde d'appuyer le nouveau Gouvernement du Libéria. En même temps, nous demandons avec ferveur au peuple libérien de se montrer à la hauteur de la situation car, en dernière analyse, ce sont les Libériens eux-mêmes qui devront trouver une solution durable à leurs problèmes. Nous souhaitons au nouveau Conseil d'État du Libéria et au peuple du libérien tout le succès possible dans leur quête d'une paix durable dans leur pays, car nous croyons que ce succès aura un impact positif sur la Sierra Leone.

La nécessité de renforcer le mouvement pacifiste au Libéria est particulièrement importante car, pendant le processus de désarmement, des milliers d'anciens combattants endurcis, certains probablement toujours armés, pourraient être tentés de transporter le théâtre de la guerre, à moins d'être effectivement désarmés, contrôlés et réintégrés comme il convient dans la société libérienne.

La mise en oeuvre du programme de démocratisation annoncé par le chef d'État de la Sierra Leone, S. E. le capitaine Valentine E. M. Strasser, il y a trois ans, en vue de préparer le retour de la Sierra Leone au pouvoir civil multipartite, est indissociable de la recherche de la paix en Sierra Leone. Je suis heureux de faire savoir que ce programme est toujours sur la bonne voie, malgré les délais inévitables découlant de la guerre des rebelles. L'interdiction frappant les partis politiques a désormais été levée et il a été procédé à leur enregistrement. Une conférence consultative nationale réunie par la Commission électorale nationale intérimaire s'est tenue à la mi-août pour chercher à dégager un consensus national sur la façon dont les élections devraient être menées dans une situation de guerre et pour discuter certaines questions connexes. À cette conférence, il a été convenu que des élections présidentielles et parlementaires se tiendraient au plus tard en février 1996. Le Revolutionary United Front, la faction rebelle, a été invité à participer à ce processus politique, mais malheureusement, sa réponse, comme d'habitude, a été négative. Pourtant, en dépit de cela, nous continuons de persister à rechercher la paix et de déclarer clairement que l'option de la paix est toujours sur la table. Cela étant, j'aimerais aussi déclarer qu'en tant que gouvernement responsable, nous ne pouvons renoncer à la lutte armée, ne serait-ce que parce que nous avons l'obligation légitime de protéger la vie et la propriété des Sierra-Léoniens innocents, qui ont subi les pires conséquences de notre guerre rebelle irrationnelle.

À ce stade, ma délégation aimerait exprimer sa reconnaissance à l'ONU, à l'OUA, et au Commonwealth pour avoir répondu positivement à notre appel à l'aide par le biais de missions d'enquête qui ont été envoyées en Sierra Leone. Dans le cas de l'ONU, le Secrétaire général a dépêché par la suite un Envoyé spécial résident, l'Ambassadeur Berhanu Dinka, qui continue d'apporter son aide au pays. C'est un signe encourageant qui montre que la communauté internationale, par le biais de l'ONU, de l'OUA et du Commonwealth, est aussi empressée que le National Provisional Ruling Council Government, de voir mettre rapidement un terme à notre guerre destructrice de façon que nos pacifiques citoyens puissent de nouveau être en mesure de vivre dans un environnement exempt de peur et d'angoisse et de s'adonner normalement à leurs occupations quotidiennes. Par ailleurs, tout en demandant à la communauté internationale de nous aider par son appui logistique, financier et autre, à mettre en oeuvre notre programme politique, nous l'informons que nous lui demanderons aussi une aide semblable, en temps opportun, pour la reconstruction et le redressement de notre économie dévastée. À cet égard, nous aimerions exprimer notre profonde et sincère reconnaissance à tous les gouvernements amis, en particulier

le Nigéria, la Guinée et le Ghana, de l'aide qu'ils nous ont apportée dans des moments difficiles.

Le problème mondial des réfugiés et des personnes déplacées continue de nous préoccuper, en particulier vu que nous-mêmes sommes devenus victimes de ce fléau. Plus d'un demi-million de nos citoyens sont devenus des personnes déplacées en Sierra Leone, et des centaines de milliers d'autres sont des réfugiés dans des pays voisins. L'aspiration de ces personnes est d'avoir la chance de retourner finalement chez elles, s'y établir et refaire leur vie. Nous demandons instamment à la communauté internationale de nous aider d'urgence pour permettre à ces personnes de retourner chez elles.

L'usage de narcotiques est depuis un certain temps une source de préoccupation, en particulier pour les pays en développement, en raison du danger inhérent qu'il pose à la société, en particulier aux jeunes. Aujourd'hui, aucun pays ne peut affirmer qu'il est épargné par ce fléau, vu que c'est aujourd'hui un problème mondial. L'abus de stupéfiants et de substances similaires se développe, non seulement en Sierra Leone, mais dans toute la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, et il ne fait pas de doute qu'avec l'existence de conflits, il continuera d'exister longtemps après la fin de ces conflits, menaçant ainsi la paix et la stabilité sociales dans ces pays.

Le Gouvernement de la Sierra Leone est décidé à prendre toutes les mesures nécessaires contre l'abus de drogue et le trafic illicite au plan national comme aussi dans le cadre de la coopération sous-régionale et internationale. Pour cela, mon gouvernement a ratifié les Conventions de 1961, de 1971 et de 1988 traitant de l'abus de stupéfiants et du trafic illicite de stupéfiants, et a mis en place des commissions interministérielles et techniques incluant les départements sectoriels concernés pour recommander au Gouvernement des mesures efficaces de lutte contre l'abus de stupéfiants et autres problèmes connexes.

Nul ne peut nier que la menace de destruction nucléaire mondiale due à la guerre froide a reculé. Il reste qu'il devient de plus en plus clair pour nous que quand un péril disparaît, d'autres surgissent à sa place. Aujourd'hui, la chute du contrôle bipolaire a levé les restrictions qui retenaient des conflits civils, ethniques et territoriaux latents. La violence a remis en question l'existence même de certains pays, et cela a donné lieu à de graves violations des droits de l'homme, y compris des cas de génocide que seuls ceux commis durant la seconde guerre mondiale ont peut-être dépassés. Les conflits se multiplient et deviennent plus

complexes, touchant l'ensemble de la planète, même si des signes d'espoir existent.

En Afrique, par exemple, nous nous félicitons des récents développements par lesquels les deux parties au conflit angolais sont sur le point de laisser la volonté du peuple angolais prévaloir enfin sur la force des armes. Ma délégation prend acte également avec satisfaction de l'accord de l'UNITA de s'associer au MPLA dans un gouvernement d'unité nationale. De même, l'acceptation par le dirigeant d'opposition du Mozambique, le camarade Afonso Dhlakama, et ses hommes de l'issue du processus électoral devrait soulager tous les Africains et les personnes éprises de paix dans le monde. Nous espérons vivement que les Mozambicains suivront l'exemple de leurs voisins du Zimbabwe, d'Afrique du Sud et de Namibie, sociétés qui ont montré que grâce à une attitude politique positive et de la bonne volonté, il est possible d'instaurer la réconciliation et l'entente.

Au Moyen-Orient, nous considérons les développements qui ont commencé il y a quelques années avec la reconnaissance mutuelle de l'OLP et d'Israël, suivie par la signature de la Déclaration de Washington entre la Jordanie et Israël, qui a mis fin à l'état de guerre entre eux, comme des pas très positifs vers l'instauration complète de la paix dans cette région. De même, nous nous félicitons de l'Accord intérimaire qui vient d'être conclu sur Jéricho et la Rive occidentale et signé par Israël et l'OLP à Washington.

De même, nous rendons hommage à la Norvège, aux États-Unis, à l'Égypte et à tous ceux qui ont, d'une façon ou d'une autre, joué et continuent de jouer un rôle pour apporter une solution pacifique à ce conflit historique.

Pour ce qui est de l'autre volet du problème du Moyen-Orient, nous exhortons Israël, la Syrie et le Liban à s'associer pleinement au processus historique de paix et de faire preuve d'un esprit de compromis, dans l'intérêt de tous les peuples de la région du Moyen-Orient et de l'humanité tout entière.

S'agissant du litige entre le Koweït et l'Iraq, nous demandons à l'Iraq de respecter pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale du Koweït, conformément aux termes des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Toutefois, nous demandons à la communauté internationale, dans l'application des sanctions contre l'Iraq, de ne pas perdre de vue les souffrances subies par les personnes innocentes dans ce pays.

Ma délégation se félicite de la prorogation illimitée du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), décision que nous avons coparrainée. Ce fut effectivement une décision d'importance considérable, qui a couronné ce qui a été décrit comme un succès majeur de l'ONU en matière de désarmement. Il reste que nous sommes déçus des indications selon lesquelles depuis la prorogation, un accord définitif sur un traité d'interdiction complète et immédiate des essais nucléaires semble incertain. Si l'humanité veut maintenir un espoir durable pour l'avenir, il nous faut agir maintenant avec courage et détermination pour instaurer un monde dénucléarisé. À cet égard, nous demandons sans équivoque la cessation des essais nucléaires de tous types et dans tous les environnements, et invitons la Conférence du désarmement à travailler en vue d'aboutir rapidement à un traité d'interdiction complète des essais dans les meilleurs délais possibles.

La paix internationale peut difficilement être maintenue dans un monde où certains hommes sont libres alors que d'autres vivent sous le joug du colonialisme. Pleinement conscients de ce problème et imprégnés de l'idéalisme qui a donné naissance à l'Organisation, les États Membres ont solennellement décidé de mettre fin aux vestiges du colonialisme. Cette approche a connu son aboutissement en 1960 à l'ONU avec l'adoption de l'importante résolution 1514 (XV) contenant la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

Alors que le monde célèbre aujourd'hui le cinquantième anniversaire de notre organisation, son immense succès en matière de décolonisation est salué au niveau universel. Nous nous rappelons l'histoire de la lutte contre le colonialisme et rendons hommage à tous ceux qui ont pris part à ce combat. Nous n'oublierons pas les sacrifices qui ont permis à des centaines de millions de personnes de réaliser l'autodétermination et l'indépendance. Nous saluons le travail du Comité spécial des Vingt-Quatre pour sa contribution effective à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Mon pays a eu l'honneur de servir ce comité — il le préside actuellement — et nous sommes fiers d'avoir pu apporter notre contribution à son travail et à la libération d'une grande partie de l'humanité.

À cet égard, alors que nous saluons avec un vif plaisir l'État des Palaos en tant que 185e État Membre de cette organisation, ma délégation considère que la tâche de décolonisation n'est pas encore achevée. D'autres actions concertées et déterminées sont toujours nécessaires de la

part de tous ceux que cela concerne pour obtenir la liberté de ceux qui ne peuvent encore exercer leur droit à l'autodétermination, en particulier les peuples de petits États insulaires, situés principalement dans les régions du Pacifique et des Caraïbes. Ces territoires font face à des problèmes exceptionnels nécessitant des solutions nouvelles et originales propres à permettre la mise en oeuvre de la Décennie internationale de l'élimination du colonialisme d'ici à l'an 2000 lancée en 1988 par l'Assemblée générale.

Selon nous, la situation de ces territoires ne devrait pas être perçue comme un obstacle à l'application du principe de l'autodétermination. Le plus important est de répondre aux souhaits des peuples des territoires non autonomes. Nous sollicitons un appui renforcé et continu des puissances administrantes, dont la coopération avec le Comité spécial est essentielle pour faire progresser ces territoires vers l'autodétermination. Nous comptons sur le soutien des institutions spécialisées et de l'ensemble de la communauté internationale pour continuer d'aider les territoires non autonomes à améliorer leur niveau de vie et à promouvoir leur autosuffisance. Nous pensons également très sincèrement que nos initiatives constantes et concertées permettront de réaliser la promesse de liberté et de paix durable, de croissance et de développement soutenus pour tous les peuples de la planète, conformément aux buts et objectifs des Nations Unies.

Ma délégation se félicite des résultats fructueux de la Conférence de 1992 sur l'environnement et le développement, de la Conférence mondiale de 1993 sur les droits de l'homme, de la Conférence internationale de 1994 sur la population et le développement, du Sommet mondial pour le développement social tenu à Copenhague, au Danemark, en 1995, et de la récente Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes qui a eu lieu à Beijing. En ce qui concerne cette dernière conférence, nous enregistrons avec satisfaction que l'histoire des Nations Unies, au cours des 50 dernières années, a également été marquée par des progrès notables pour les femmes, depuis l'accès à leurs droits civiques et politiques jusqu'à leur reconnaissance en tant que partenaires à part entière dans le cadre plus large de la société.

Nous appelons à la rapide application des recommandations, conclusions et décisions adoptées à ces diverses conférences internationales. C'est dans leur réalisation, pensons-nous, que réside en grande partie la possibilité d'une paix et d'une sécurité durables, du progrès économique et de l'émancipation sociale pour l'humanité tout entière.

Nous enregistrons avec satisfaction le rôle positif joué par notre organisation pour faciliter la réalisation d'un accord international sur des questions délicates dont la solution aurait été sans nul doute plus difficile, voire impossible, dans d'autres instances. À cet égard, ma délégation se félicite des nouveaux accords signés à Marrakech, en avril de l'année dernière, portant création de l'Organisation mondiale du commerce. Cependant, nous soulignons la nécessité d'une évaluation continue de l'impact que cette organisation aura probablement sur les pays en développement, notamment les moins avancés d'entre eux. Nous craignons que les pays grands importateurs de produits alimentaires, telle la Sierra Leone, aient à régler des factures de produits alimentaires d'importation plus élevées par suite de la libéralisation du commerce dans le secteur agricole. D'autres domaines des accords qui instaurent une compétitivité entre pays développés et pays en développement ont également besoin d'être constamment examinés pour s'assurer que ces derniers pays n'en souffrent pas excessivement.

Depuis la fin de la guerre froide, il est devenu de plus en plus évident que les Nations Unies ont des difficultés à relever les défis de la période qui a suivi cette époque. Alors que nous sommes au seuil du prochain millénaire, nous pensons que l'Organisation doit être forte, revitalisée et efficace afin de pouvoir jouer pleinement son rôle tel que prévu dans la Charte.

Étant donné que la démocratie est en train de s'enraciner parmi les nations, la logique et le bon sens veulent que les décisions de l'Organisation portent l'empreinte nécessaire de la volonté collective de ses Membres. Certes, le Conseil de sécurité, chargé de la responsabilité première du maintien de la paix et de la sécurité internationales, doit être considéré comme l'organe légitime en matière de prise de décisions. Selon nous, un Conseil de sécurité plus efficace, plus transparent et plus démocratique, tenant compte des vues d'un plus large secteur de la communauté internationale, serait plus apte à relever les défis du prochain millénaire — défis qui touchent l'humanité dans son ensemble plutôt que les États pris individuellement, qui souvent manquent de la capacité et des possibilités d'y faire face. Ces défis incluent le problème de la drogue, des maladies dévastatrices comme le sida, le blanchiment de l'argent, la pauvreté, et beaucoup d'autres inconnus encore. Nous espérons sincèrement que le Groupe de travail à composition non limitée sur les réformes institutionnelles traitera de manière appropriée de ces préoccupations et présentera des suggestions et des solutions pertinentes et novatrices.

La raison d'être de l'Organisation après 50 ans d'existence en tant qu'instrument d'une existence pacifique et d'un développement méthodique pour chaque nation est amplement justifiée. Nous rendons hommage au Secrétaire général et au Secrétariat pour avoir entrepris un processus de restructuration qui, en fin de compte, assurera le renforcement de la viabilité et de l'efficacité de notre organisation. Nous rendons également hommage à tous leurs prédécesseurs dont les efforts ont contribué à sa survie. Les États Membres se doivent, pour la postérité, de s'engager fermement à respecter les dispositions de la Charte et à ne pas saper la crédibilité de notre organisation. Nous renouvelons notre appel à tous les États Membres pour qu'ils s'attachent, sans aucun compromis, à rechercher la paix et la sécurité, la justice sociale et économique, alors que nous approchons du XXIe siècle. Pour terminer, je tiens à réaffirmer l'attachement de mon pays à la Charte des Nations Unies et aux principes qui sous-tendent notre organisation.

**Le Président par intérim** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, S. E. M. Abdul Rahim Ghafoorzai.

**M. Ghafoorzai** (Afghanistan) (*interprétation de l'anglais*) : À la veille de la célébration du cinquantième anniversaire des Nations Unies, les représentants des nations du monde sont réunis ici le coeur plein d'espoir en un avenir meilleur; ils sont également réunis pour la cause de la paix et de la prospérité de l'humanité, dans une atmosphère de grand enthousiasme et de vive activité.

La nation afghane, malgré les immenses difficultés qu'elle a rencontrées, partage cet enthousiasme avec de nombreuses nations représentées ici, ainsi que leur confiance dans sa capacité de relever ces défis.

La guerre et les conflits sont toujours synonymes de misères et de dévastation. Ces 17 dernières années n'ont appris à nos enfants qu'à faire la différence entre le bruit des canons, des roquettes, des chars, des mortiers, plutôt qu'à leur faire connaître la littérature, à leur procurer une alimentation de base ou à vivre dans la sécurité et la paix de l'esprit.

Nous nous tournons vers cette famille du monde, vers cette institution dévouée à la cause de l'humanité, de l'autodétermination des nations, des droits de l'homme et de la démocratie, pour lui demander d'affirmer son opposition aux forces qui visent à provoquer un bain de sang dans un Afghanistan déjà dévasté.

Lorsque je retournerai dans ma patrie — la patrie de 1,7 million de tombes de martyrs, de dizaines de millions de mines non explosées, de 2 millions d'handicapés, de centaines de milliers d'orphelins et de veuves —, on s'attend à ce que j'apporte des réponses pour expliquer que ce monde, qui proclame son attachement au respect des droits de l'homme et de la justice, a assisté en spectateur aux souffrances des Afghans, provoquées par une ingérence étrangère. Pourquoi, malgré la paix, la sécurité et la tranquillité complètes qui prévalent depuis plusieurs mois dans la capitale, les bureaux de l'ONU nous ont-ils abandonnés de façon injustifiable en demeurant à l'extérieur?

Notre peuple est étonné que dans une ère de communication de masse aussi développée, qui abolit les distances entre les différentes parties du globe, les difficultés apparemment insurmontables — en particulier les causes réelles de la poursuite d'une guerre imposée — ne sont pas comprises. Je suis certain qu'il y a des gens qui voient clairement les facteurs contribuant à la poursuite du conflit. Il y a des forces qui insistent pour voir notre système subordonné à leurs desseins politiques et économiques. C'est cela la véritable source du conflit.

La crise en Afghanistan est souvent perçue comme un sujet d'études théorique. Certains appellent cela une guerre civile dans une société qu'ils considèrent comme «fragmentée». D'autres la voient comme la scène d'une compétition, d'une lutte pour le pouvoir. D'autres encore essaient de trouver les racines du conflit dans la composition ethnique et tribale du pays. La vérité est beaucoup plus simple : quelle qu'elle soit, ce n'est pas une guerre civile; ce n'est pas non plus un conflit tribal ou ethnique : c'est une guerre imposée.

L'histoire nous a appris que notre existence dépend de notre unité. Nous, comme d'autres nations, voulons vivre en paix et en sécurité, et profiter aussi du développement économique, du bien-être et de la démocratie, que l'on ne pourra atteindre que dans des circonstances pacifiques. Nous voulons vivre en paix avec nos voisins et entretenir des relations de bon voisinage. Nous nous en remettons au jugement des observateurs éclairés des Nations Unies et des analystes impartiaux de la communauté mondiale pour juger de la capacité des Nations Unies d'alléger les souffrances de l'Afghanistan.

L'année 1995 a commencé avec de bons augures pour l'Afghanistan. Le pays a été témoin de changements positifs dans le sens de la paix et de la stabilité politique. À la suite de l'élimination des sources de danger venant de la partie sud de la capitale, la population de Kaboul a connu une

période de paix après des années de bombardements aveugles au moyen de roquettes. Chaque jour, depuis la mi-mars, en moyenne 3 500 réfugiés sont rentrés chez eux — pour la plupart dans la capitale — selon le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR). Les prix ont considérablement baissé. Les biens et les services abondent sur les marchés. Le Gouvernement a rouvert 156 écoles de filles et de garçons, et les universités ont été rouvertes dans une atmosphère de sécurité et de paix.

Des délégations officielles des États-Unis, de la Suisse, de l'Allemagne, de la France, du Royaume-Uni, de la République de Corée, de la République islamique d'Iran, du Pakistan, de l'Arabie saoudite, de la Turquie, du Tadjikistan, de la Fédération de Russie, de l'Ouzbékistan, de la République populaire de Chine et du Soudan, ainsi que de nombreuses organisations internationales et autres, sont venues à Kaboul. Des délégations afghanes de haut rang se sont également rendues à l'étranger.

L'État islamique d'Afghanistan a même eu la possibilité de prendre des mesures en vue d'instaurer une paix et une sécurité régionales. Parmi les médiateurs de paix pour le Tadjikistan, c'est le professeur Burhan-ud-din Rabbani, Président de l'État islamique d'Afghanistan, qui a fait le plus. Nous nous souvenons que son initiative de paix a apporté des changements positifs sans précédent dans la guerre civile au Tadjikistan. La ville de Kaboul, pour la première fois, a accueilli des pourparlers directs entre S. E. l'Imam Ali Rakhmanov, le Président du Tadjikistan, et Sayed Abdullah Nouri, le leader du Renouveau du mouvement islamique, représentant toute l'opposition tadjike. Lors d'une conférence de presse historique, les deux leaders se sont embrassés et se sont mis d'accord sur un cessez-le-feu à long terme.

Des mesures pour instaurer la confiance ont été prises sur la base d'efforts nationaux déployés par l'Afghanistan et l'opposition. L'État islamique d'Afghanistan, afin de mettre fin à tous les problèmes du pays, a présenté à l'ONU un plan de paix, dont la plupart des points ont, pour la première fois, suscité un sentiment de conciliation entre toutes les parties. Le plan demandait à la nation de convoquer une Grande Assemblée nationale — «Loya Jirga», comme nous l'appelons — dans un délai d'un an. L'État islamique d'Afghanistan, tout en laissant à la Mission spéciale des Nations Unies la question de la création d'un mécanisme approprié pour convoquer la Grande Assemblée nationale, a promis d'approuver la participation des groupes d'opposition au Conseil d'État suprême actuel et au gouvernement transitoire élu pour un an, jusqu'à la convocation de la Grande Assemblée nationale.

À la suite de ces propositions, les gens, chez nous et dans la région, sont devenus plus optimistes quant au retour de la paix en Afghanistan. Cependant, ceux qui, à tort, ont peur d'un Afghanistan indépendant, stable et autonome, ont essayé de changer le cours des événements pour qu'ils répondent à leurs propres intérêts. Ils ont eu recours une fois de plus au groupe «Taliban» — dont l'identité et le caractère réels et les sources de financement et d'armement sont encore inconnus de la plupart des membres présents dans cette salle —, groupe factice équipé d'armes lourdes et légères, venant de l'autre côté de la frontière de notre pays et par air. Ironiquement, ils ont récemment choisi de viser l'Ouest de l'Afghanistan qui, selon des déclarations antérieures de l'Ambassadeur Mahmoud Mestiri, chef de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan, était le meilleur modèle d'administration saine, d'ordre, de stabilité et de bien-être du peuple.

Voulant exposer l'État islamique à l'instabilité, les services de renseignements militaires de l'autre côté de la frontière ont fait tout leur possible pour unir les opposants de l'État sous un seul commandement. Ils ont accru le nombre de mercenaires Taliban en faisant appel à leur propres milices frontalières. Des milliers d'hommes formés au-delà des frontières de l'Afghanistan ont lancé des attaques contre la base aérienne de Shindand et un certain nombre d'autres provinces occidentales du pays, y compris Hérat. À la suite de cette attaque, le 5 septembre, la ville pacifique d'Hérat est devenue un lieu d'occupation, de chaos et d'insécurité. Un grand nombre de civils ont perdu la vie. Des dizaines de milliers de personnes ont été obligées de quitter leurs maisons. Des bandes de Taliban ou des groupes d'étudiants religieux ont commencé à faire la loi en fermant les écoles de filles et les universités, ainsi qu'en interdisant aux femmes de travailler dans les bureaux ou d'enseigner dans les écoles. Ils ont même interdit l'utilisation des télévisions et des magnétoscopes, et tous les cinémas sont fermés dans les régions qu'ils occupent.

Étant donné que les Taliban, comme on les appelle, sont en mesure de mettre en péril tout processus de paix viable dans le pays, j'estime nécessaire de signaler certains faits fondamentaux à propos de ce mystérieux mouvement.

Dans les pays islamiques, il existe de nombreuses écoles religieuses, ou «Madrasas», où sont enseignés plusieurs sujets liés à l'islam. Le but de ces écoles est de préparer les jeunes musulmans à servir religieusement leurs compatriotes. Il n'existe aucune «Madrasa» dans le monde où l'on enseigne la guerre moderne, c'est-à-dire l'usage de l'artillerie et des fusées ou le pilotage des avions de chasse. Les écoles militaires sont là pour ça.

Les seuls sujets modernes que connaissent les mercenaires Taliban, ce sont les armes sophistiquées. Pour ce qui est de leurs liens avec l'extérieur, la seule question véritablement pertinente et importante à se poser est la suivante : s'ils sont près de 30 000, comme ils le disent, et sachant qu'il faut 100 dollars des États-Unis pour couvrir les dépenses militaires et quotidiennes de chacun d'eux, qui paie les 88 millions de dollars et plus par mois nécessaires à ces dépenses?

En ce qui concerne l'appui logistique, par exemple, on a calculé que pour que les Taliban puissent continuer à faire rouler leurs véhicules de transport, leurs chars et autres véhicules blindés, ils ont besoin tous les jours de plus de 15 000 gallons de carburant, en plus des réserves qu'ils doivent obligatoirement avoir. Là encore, qui leur fournit un appui logistique aussi énorme?

Les Taliban n'ont pas de chef unique. Ils prétendent avoir un conseil central à Kandahar. Cependant, aucun programme ou plate-forme politique n'a été rendu public. Les déclarations de leurs nombreux chefs se contredisent. Le 20 septembre, un de leurs dirigeants — Mulla Mishr — a déclaré à Peter Greste, correspondant de l'agence de presse Reuter, que le problème de l'Afghanistan ne pouvait être réglé que par la guerre.

L'État islamique d'Afghanistan a fait part de la profonde indignation de son peuple et de son gouvernement dans les lettres qu'il a adressées au Secrétaire général le 5 septembre 1995 (S/1995/767) et le 14 septembre 1995 (S/1995/795), dans lesquelles il demande que des mesures immédiates soient prises pour mettre fin à l'état d'occupation des régions occidentales de l'Afghanistan. Nous avons demandé expressément aux Nations Unies d'envoyer une mission d'enquête dans l'ouest du pays afin de vérifier les faits et l'état d'occupation. C'est la responsabilité du Conseil de sécurité.

La résistance de notre peuple et des forces de l'État islamique d'Afghanistan contre les mercenaires et les milices étrangères a encore été renforcée. À la suite de quoi la province de Ghowr, à l'est de Hérat, jadis occupée, a été libérée. L'intervention armée étrangère a toutefois pris de nouvelles proportions. Les bandes de mercenaires ont été renforcées à l'ouest de Kaboul pour attaquer la capitale; le plan d'attaque a été conçu et guidé de l'étranger.

Nous demandons instamment que la Mission spéciale des Nations Unies rompe le silence concernant ces mercenaires et réponde aux questions posées, notamment celle de savoir si ce groupe menace la paix. Cela est d'autant plus

important qu'à une époque la Mission spéciale considérait les Taliban comme un facteur positif de paix. N'est-il pas temps que la Mission spéciale cherche à savoir quelles sont les intentions des Taliban en ce qui concerne les résolutions de l'Assemblée générale sur l'Afghanistan?

*M. Odlum (Sainte-Lucie), Vice-Président, assume la présidence.*

Les événements ont montré que la Mission spéciale des Nations Unies a rencontré de nombreuses difficultés car elle ne disposait pas de moyens adéquats pour s'acquitter du mandat qui lui a été confié par les résolutions 48/208 et 49/140 de l'Assemblée générale. Afin de renforcer la capacité d'action de la Mission spéciale, l'État islamique d'Afghanistan présente la proposition en cinq points suivante.

Premièrement, la nécessité de renforcer la Mission exige la formation d'un groupe de contact sur l'Afghanistan afin d'accélérer le processus de paix. Le groupe de contact sur l'Afghanistan devrait être composé d'un représentant de la Mission spéciale des Nations Unies; d'un représentant du Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique, qui joue déjà un rôle actif dans le processus de paix en Afghanistan; d'un représentant choisi parmi les États membres de l'Organisation de la Conférence islamique, à condition que ce ne soit pas un pays directement en cause; d'un représentant choisi parmi les membres de l'Union européenne; et d'un représentant choisi parmi les membres du Mouvement non aligné.

Deuxièmement, le groupe de contact serait chargé de promouvoir le processus de paix en Afghanistan en orientant ses efforts en fonction des informations, preuves et documents fournis à la Mission spéciale à propos des violations de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Afghanistan.

Troisièmement, le groupe de contact sur l'Afghanistan rechercherait les moyens de mettre un terme à l'intervention et à l'ingérence étrangères dans les affaires intérieures de l'Afghanistan et ferait les recommandations nécessaires au Secrétaire général des Nations Unies et au Conseil de sécurité.

Quatrièmement, les différents programmes proposés pour ramener la paix en Afghanistan devraient être étudiés par le groupe de contact en consultation avec les parties afghanes intéressées. Ces efforts viseraient les objectifs suivants :

- La création d'une commission en vue de convoquer la Grande Assemblée nationale ou «Loya Jirga»; cette commission aurait aussi pour mandat de rédiger la constitution en y incluant une ferme disposition garantissant la démocratie et les droits de l'homme pour le futur Afghanistan.
- La convocation de la Grande Assemblée nationale, ou «Loya Jirga» dans un délai d'un an.
- L'élection du futur dirigeant de l'Afghanistan pour un mandat d'une durée qui sera fixée ultérieurement.
- L'adoption de la constitution.
- La formation du premier parlement dont les membres seraient choisis parmi ceux de la Grande Assemblée nationale, qui pourrait représenter les unités administratives du pays sur la base de leur proportion par rapport à la population.

Cinquièmement, le groupe de contact sur l'Afghanistan prendrait immédiatement contact avec tous les groupes afghans et les inviterait à participer au Conseil d'État suprême et au Gouvernement, jusqu'à la formation de la Grande Assemblée nationale ou «Loya Jirga».

Le groupe de contact sur l'Afghanistan jouerait aussi un rôle crucial dans la reconstruction du pays, comme le prévoit la résolution 49/140 de l'Assemblée générale adoptée le 20 décembre 1994.

Nous estimons que cette proposition, qui a d'ores et déjà été soumise au Secrétaire général des Nations Unies, constitue le moyen le plus sûr et le plus rapide de parvenir à la paix, au rapprochement national et à la stabilité grâce à l'arrêt des hostilités.

À ceux qui refusent d'accepter le délai d'un an pour ce processus de paix et qui insistent sur un transfert immédiat et sans condition du pouvoir, nous disons qu'un délai d'un an est bien peu de chose dans la vie d'une nation. S'il y avait eu accord il y a un an pour le transfert du pouvoir et pour la consolidation du processus politique, nous en serions aujourd'hui à la phase du transfert du pouvoir.

Nous demandons solennellement à l'Assemblée générale de prendre cette proposition en considération lorsqu'elle débattera de la question de l'Afghanistan durant cette cinquantième session historique.

Cela dit, nous tenons à déclarer à ceux qui insistent sur la nécessité d'une solution militaire du problème, que l'État islamique d'Afghanistan, s'il est disposé à transférer le pouvoir à une autorité légale et légitime, est aussi en mesure de répondre aux actes terroristes des mercenaires liés à des milieux étrangers.

L'Afghanistan ne permettra à aucun milieu de saper le processus du transfert pacifique du pouvoir et le processus politique normal, qui doit être mis en oeuvre sous la supervision de l'ONU et de l'Organisation de la Conférence islamique. Ces cliques extérieures qui recrutent, forment, arment des mercenaires, leur offrent une assistance financière — qui les renforcent en outre avec leur propre milice — et utilisent ces groupes réactionnaires pour déstabiliser un système islamique modéré qui croit dans la démocratie et dans les droits de l'homme, se trompent dans leurs évaluations et leurs calculs. Ces milieux étrangers pourraient penser qu'après l'usurpation du pouvoir par les Taliban, tout ira bien pour eux. En fait, ils ne feront qu'ajouter un autre problème à celui qui existe déjà, notamment en amenant sur la scène une faction qui ne représente rien sur la scène politique afghane. Ces milieux devraient savoir que la paix et la sécurité dans la capitale comme la paix et la stabilité actuelles relatives dans le pays et dans la région seraient mises en péril par une telle erreur de calcul. La même erreur a été faite par l'ex-Union soviétique en 1979.

Aux fins du procès-verbal, nous voudrions insister sur le fait que ceux qui allument un incendie dans notre pays s'y brûleront eux-mêmes. Il serait alors trop tard pour revenir au processus politique pacifique dans lequel nous essayons de nous engager.

La déclaration faite par S. E. le Ministre des affaires étrangères du Pakistan le 27 septembre 1995 devant l'Assemblée à propos des relations entre l'Afghanistan et le Pakistan est elle-même une illustration claire des intentions inamicales de son gouvernement vis-à-vis de mon pays. Les affirmations faites par le Ministre des affaires étrangères du Pakistan dans sa déclaration appellent une réponse pour que les choses soient mises au point.

Premièrement, le Ministre des affaires étrangères du Pakistan a tenté de semer la confusion parmi nos amis et de détourner l'attention de l'opinion publique internationale des actes d'ingérence flagrante commis par son pays en Afghanistan et de l'invasion de l'Afghanistan occidental par sa milice pour aider les Taliban, pour qu'elle se focalise sur l'incident tragique survenu à l'ambassade du Pakistan à Kaboul.

À cet égard, les explications suivantes s'imposent. Je dois exprimer, au nom de S. E. le Président de l'Afghanistan et au nom du Gouvernement et du peuple afghans, leur profond regret au sujet de l'incident triste et regrettable qui s'est produit à l'ambassade du Pakistan à Kaboul le 6 septembre 1995. Ce message a également été transmis par une note officielle du Ministère des affaires étrangères de l'Afghanistan au Ministère des affaires étrangères du Pakistan. En outre, j'ai adressé deux messages téléphoniques de Kaboul à S. E. M. Najmuddin Sheikh, Secrétaire aux affaires étrangères du Pakistan.

Cet incident tragique est en contradiction avec l'hospitalité traditionnelle du peuple afghan. Nous déplorons profondément cet incident, que nous considérons injustifiable, mais tenons à dire que certains aspects des événements ont été omis par le Ministre des affaires étrangères du Pakistan, dont le Gouvernement a essayé de se servir de différentes instances pour obtenir des bénéfices politiques en déformant les faits.

Je voudrais, aux fins du procès-verbal, préciser la séquence des incidents tels qu'ils se sont produits. Le 6 septembre 1995, lendemain de l'occupation de la ville de Hérat par les mercenaires Taliban, avec l'aide de milices étrangères, la population de Kaboul a participé à une manifestation pacifique. Des dizaines de milliers de manifestants pacifiques se sont retrouvés devant l'ambassade du Pakistan à Kaboul, scandant des slogans anti-pakistanaï. Le personnel de l'ambassade, contrairement à tous les principes reconnus du droit international, a utilisé une arme à feu de l'intérieur des locaux de l'ambassade contre les manifestants pacifiques, provoquant la mort d'un des étudiants, du nom de Badruddin Muslim, un élève de classe terminale du lycée Naderia de Kaboul. Cet acte de provocation injustifié de la part du personnel de l'ambassade a provoqué la fureur des manifestants, qui étaient au départ non violents et pacifiques, et qui ne s'étaient rassemblés que pour exprimer leur profond ressentiment contre l'occupation d'une partie de leur pays.

Il convient de noter que les forces de sécurité du Gouvernement étaient déjà actives dès le matin, ayant remarqué le rassemblement spontané de personnes dans différentes parties de la ville de Kaboul. Les forces de sécurité ont formé deux cordons de sécurité autour des locaux de l'ambassade. Cependant, la mort du jeune manifestant a provoqué une réaction soudaine et, malheureusement, la foule est devenue incontrôlable. Les forces de sécurité ont essayé de leur mieux d'empêcher le déclenchement d'actes de violence et de protéger l'ambassade et son personnel. Malheureusement, malgré les pertes subies par

les forces de sécurité, dont cinq membres ont été tués en essayant de protéger l'ambassade, elles n'ont pas réussi à empêcher cet événement tragique. M. Ejaz Ali, le Troisième Secrétaire de l'ambassade du Pakistan à Kaboul, qui était témoin des événements, a reconnu, dans une interview à l'aéroport d'Islamabad le 7 septembre 1995, que les forces de sécurité du Gouvernement afghan avaient fait tout leur possible pour empêcher cet événement tragique.

Nous déclarons du haut de cette tribune que la nation afghane n'a jamais eu recours au terrorisme, même au cours des longues années de résistance contre l'invasion de son pays par l'ex-Union soviétique. Ce fait indique clairement que, malgré les lourds sacrifices consentis par la nation afghane, elle n'a jamais eu recours à des actes de terrorisme contre aucun consulat ou ambassade de l'ex-Union soviétique.

Deuxièmement, dans sa déclaration, le Ministre des affaires étrangères du Pakistan, faisant référence à l'État islamique d'Afghanistan, a parlé à neuf reprises, du «régime de Kaboul» ou du «régime Rabbani». Nous n'avons pas l'intention d'user des mêmes termes injustes vu notre sincérité et la force de notre amitié envers le Pakistan.

Troisièmement, il est paradoxal de voir S. E. le Ministre des affaires étrangères du Pakistan prescrire le type, la nature et les caractéristiques d'un gouvernement qu'il voudrait voir établir en Afghanistan. Ma délégation veut, toutefois, comme lui, exprimer des sentiments de bienveillance et de fraternité à l'égard de nos deux pays. En outre, nous rappelons avec gratitude le profond sentiment de fraternité et de solidarité islamique qui a animé le pays frère du Pakistan lorsqu'il a apporté son soutien à la juste lutte, le «Jihad» de la nation afghane, menée contre les forces d'invasion de l'ex-Union soviétique. Nous savons que nos frères pakistanais sont également pleinement conscients des sacrifices que nous avons consentis lorsque l'Afghanistan a servi de bouclier pour protéger les territoires pakistanais contre la plus importante mobilisation des forces armées depuis la guerre du Viet Nam.

Nos plaintes ne sont cependant pas dirigées contre la nation pakistanaise, mais contre les ingérences manifestes des autorités pakistanaises, notamment de l'Inter-Service Intelligence (ISI), qui est le service de renseignements militaires du Pakistan. Parfois, les explications du Gouvernement pakistanais, qui prétend rester impartial, semblent justifiées, ce qui est dû au fait que l'administration civile pakistanaise n'est pas capable de contrôler les opérations de l'ISI, organe de renseignements militaires puissant, qui semble être un État dans l'État.

Deuxièmement, nous nous demandons quels sont les normes et principes internationalement reconnus régissant les relations entre les nations qui justifient la volonté des Pakistanais de prescrire le type et les caractéristiques d'un gouvernement pour un voisin indépendant et souverain. Y a-t-il un exemple plus probant d'ingérence pakistanaise dans les affaires intérieures d'un autre pays?

Le Ministre des affaires étrangères du Pakistan a dit, de façon répétée, que le Pakistan ne s'ingère pas dans les affaires intérieures de l'Afghanistan. Oublions toutes les preuves concernant l'agression de la milice frontalière pakistanaise en territoire afghan, à laquelle font référence les documents du Conseil de sécurité que nous avons présentés, ainsi que les commentaires et les affirmations de journalistes internationaux indépendants et de spécialistes universitaires au sujet de l'Afghanistan qui identifient et soulignent l'ingérence des services de renseignements militaires pakistanais dans les affaires intérieures de l'Afghanistan comme étant l'unique source du conflit actuel en Afghanistan. Il nous suffit de citer ce que disent des journaux de renommée internationale : le *Washington Times*, du 24 septembre 1995, le *Times* de Londres, du 26 septembre 1995, et le *Canberra Times*, du 11 septembre 1995.

Tant le *Washington Times* que le *Times* de Londres ont cité les commentaires de l'Ambassadeur Mestiri concernant le groupe de mercenaires Taliban et l'engagement du Pakistan en sa faveur.

Dans le *Times* de Londres du mardi 26 septembre 1995, sous le titre «Les étudiants annoncent leur attaque sur Kaboul», on pouvait lire :

«Mahmoud Mestiri, qui dirige les efforts de paix des Nations Unies en Afghanistan, a dit qu'il était convaincu que le Pakistan appuyait les Taliban.»

Dans un article publié dans le *Washington Times* du 24 septembre 1995, et intitulé «L'assistance pakistanaise aux rebelles amène Kaboul à parler de guerre», on lit :

«Même l'Envoyé spécial des Nations Unies en Afghanistan soupçonne quelque chose... "Le pouvoir des Taliban est mystérieux", a déclaré Mahmoud Mestiri. "Je crois qu'ils reçoivent de l'argent et de l'aide, peut-être du Pakistan.»

Le même article, écrit par Ian Stewart de l'Associated Press, donne la description d'un combattant Taliban :

«Membre d'une nouvelle race de vaillants combattants en Afghanistan, c'est un jeune homme de 19 ans recouvert de poussière, armé d'une Kalashnikov et muni des écrits du prophète musulman Mohammed, et formé, dit-il, au Pakistan.»

Dans sa déclaration, le Ministre des affaires étrangères du Pakistan n'a pu cacher la véritable intention de son gouvernement concernant l'Afghanistan. Il a dévoilé par inadvertance son intention :

«cette provocation ne nous détournera pas de la voie de neutralité inébranlable que nous avons choisie à l'égard du peuple afghan et de l'unité de l'Afghanistan, ou en matière de non-ingérence dans les affaires internes de l'Afghanistan, et elle n'affectera pas notre amitié et notre fraternité éternelles pour le peuple afghan.» (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Séances plénières, 8e séance, p. 25*)

Toutefois, le Ministre des affaires étrangères du Pakistan a nié par la suite l'esprit de ce qu'il avait dit précédemment :

«Entre-temps, nous tenons à assurer le peuple afghan que nous nous tiendrons à ses côtés en cette heure d'épreuve et que nous ne l'abandonnerons pas.» (*Ibid.*)

Je suis certain que l'affirmation «nous nous tiendrons à ses côtés en cette heure d'épreuve» soulève une question dans l'esprit des membres de l'Assemblée : Quelle peut être l'intention du Pakistan en faisant une telle affirmation?

L'agression de l'ex-Union soviétique en Afghanistan est terminée depuis longtemps. Notre pays voudrait que nos voisins et le monde nous aident dans nos efforts de réconciliation nationale et de paix.

En outre, S. E. le Ministre des affaires étrangères du Pakistan promet que son pays n'abandonnera pas les Afghans. L'Assemblée doit comprendre que cela revient à assurer l'opposition au Gouvernement afghan que le Pakistan continuera de s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Afghanistan jusqu'à ce que l'État islamique soit déstabilisé et qu'un gouvernement mandataire obéissant à la volonté du Gouvernement pakistanais soit installé.

Le Ministre des affaires étrangères du Pakistan a mis en doute la légitimité et la légalité du Gouvernement afghan et le territoire qu'il gouverne. Nous demandons à S. E. le Ministre des affaires étrangères du Pakistan de permettre à un observateur impartial de se rendre dans les institutions

du nord-ouest et de se renseigner pour savoir si le Gouvernement central du Pakistan exerce une autorité administrative sur elles. N'est-il pas vrai que la production d'armes à feu se poursuit, en tant que commerce traditionnel, depuis la création du Pakistan? Où est produite et raffinée l'héroïne, la plus dangereuse ennemie de l'humanité? John F. Burns, du *New York Times*, a écrit :

«Des officiers supérieurs ont été accusés dans le passé d'être de connivence avec les barons de la drogue qui transportent les cargaisons d'héroïne à Karachi à bord de camions de l'armée.» (*«Heroin scourges million Pakistanis», The New York Times, 5 avril 1995, sect.-A, p. 12*)

L'État islamique d'Afghanistan et le Pakistan seront tous deux perdants s'ils essaient de s'affronter. La seule façon de parvenir à assurer les intérêts les plus élevés des deux pays est de rétablir, d'élargir et de consolider les relations fraternelles mutuelles sur la base de l'égalité des États, du respect mutuel de leur intégrité territoriale et de leur souveraineté et du droit de chacun de décider de son propre avenir.

Le Président Rabbani est fermement convaincu de la nécessité permanente pour les deux pays d'établir des liens de fraternité et de coopération. L'Afghanistan et le Pakistan et toute la région de l'Asie où ils vivent côte à côte ont tout à gagner de l'établissement de liens d'amitié entre ces deux pays.

Alors que la communauté internationale déploie des efforts pour prévenir les conflits et les guerres, la paix et la sécurité des personnes et des communautés humaines sont menacées d'une guerre non déclarée et inhumaine menée dans le monde par les terroristes. Cette année, le monde a assisté à des actes terroristes terribles, tels que les tragédies survenues à Oklahoma City, à Paris et à Tokyo, où de nombreux civils innocents ont perdu la vie.

La prospérité et le bien-être de l'être humain ne peuvent être assurés sans la tranquillité et la paix de l'esprit. Si la communauté internationale ne prend pas de mesures radicales pour éliminer le terrorisme, les peuples de différentes régions du monde continueront de vivre dans la crainte et sous la menace d'actes terroristes. L'islam enseigne le principe des droits des innocents de vivre dans la sécurité et la dignité. De l'avis de l'État islamique d'Afghanistan, il faut conclure un traité international permettant d'assurer une coopération véritable entre les États, sous forme de convention contre le terrorisme.

L'Afghanistan, en tant qu'un des premiers membres de l'Organisation des Nations Unies, a contribué à la rédaction, à la discussion et à l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme et participé à la rédaction des deux Pactes relatifs aux droits de l'homme. Nous réaffirmons une fois encore notre profond attachement à ces instruments internationaux.

L'État islamique d'Afghanistan considère que le respect des droits de l'homme est l'un de ses objectifs fondamentaux. Durant l'année à l'examen, toutefois, les droits de l'homme d'un certain nombre de citoyens afghans dans le pays, ainsi que le droit humanitaire international, ont été malheureusement violés du fait de la terreur que font continuellement subir à la population des mercenaires appelés Taliban. Les Taliban ont fermé les écoles de filles et privé les femmes de leur droit au travail, ce qui constitue de graves violations des droits de l'homme. L'État islamique d'Afghanistan est convaincu que la prise de mesures internationales appropriées et efficaces pour mettre un terme à l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures de l'Afghanistan serait un pas important vers la réalisation des droits de l'homme dans le pays.

En ce qui concerne la question des droits des femmes en Afghanistan, telle qu'elle a été portée à l'attention de M. Paik, le nouveau Rapporteur spécial des Nations Unies pour les droits de l'homme en Afghanistan, au cours de son récent voyage à Kaboul, de telles préoccupations ne semblent pas appropriées dans le cas d'un pays où 383 femmes sont officiers dans l'armée, depuis le grade de général jusqu'à des postes subalternes, où elles défendent leur peuple et leur pays; où l'armée compte des femmes pilotes et des femmes parachutistes; un pays où les femmes représentent leur pays dans des missions diplomatiques afghanes et travaillent dans divers secteurs de l'administration. Les droits de la femme sont garantis par les lois et règlements en vigueur régissant actuellement la vie de notre pays.

J'aborde maintenant la question des mines. Pour la première fois, une réunion internationale s'est tenue à Genève sur l'élimination des mines. Cette réunion a accru la prise de conscience internationale des différentes dimensions du problème des mines et a contribué à renforcer la coopération internationale. Il est alarmant que chaque année, alors que 100 000 mines terrestres sont désamorçées, plus de 2 millions de mines sont posées. On estime à 30 le nombre de personnes tuées chaque jour par des mines terrestres, et à 60 le nombre de mutilés. La lenteur du rythme des opérations de déminage est une autre préoccupation importante à noter. Selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), au rythme actuel du déminage, il

faudrait compter 1 100 ans pour l'élimination totale des mines existantes, alors que la pose de mines se poursuit dans différentes régions du monde.

Comme nous l'avons déclaré à la réunion de Genève sur l'élimination des mines, seule l'adoption d'une convention qui interdirait la production, la vente et le stockage de tous les types de mines terrestres — et plus particulièrement un engagement sincère de la part des pays producteurs de mines de respecter un tel instrument — permettrait de mettre effectivement fin à ce problème. L'Afghanistan, pays ravagé par la guerre et où ont été posées le plus grand nombre de mines terrestres, a besoin d'une assistance plus grande de la communauté internationale. Cette assistance contribuera au rapatriement des réfugiés et à la revitalisation des activités agricoles dans tout le pays.

L'État islamique d'Afghanistan exprime sa préoccupation sérieuse à propos des actes d'agression et de génocide qui continuent d'être perpétrés contre le peuple de la République de Bosnie-Herzégovine. Des mesures efficaces devraient être prises pour mettre un terme, une fois pour toutes, à cette crise tragique. Srebrenica et Zepa doivent retrouver leur statut de zones protégées et le siège de Sarajevo doit être levé. Le Tribunal international sur les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie devrait traduire en justice les Serbes, civils et militaires, qui ont commis des crimes de guerre et des actes de génocide, ainsi que des crimes contre l'humanité. L'Afghanistan a affirmé à plusieurs reprises que l'embargo sur les armes à destination de la République de Bosnie-Herzégovine n'est pas applicable *de jure*. Il faut restaurer et respecter le droit de la victime à se défendre.

Je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée générale sur l'une des plus grandes menaces à la vie, à la santé et au bien-être des générations présentes et futures. Ce fléau créé par l'homme, c'est la production, la vente, et le trafic de stupéfiants. Séquelle de la guerre, parmi d'autres, l'extension des champs de pavots dans mon pays, l'Afghanistan, est une chose regrettable. Les statistiques indiquent que la culture du pavot a augmenté au cours de 1994 par rapport à 1993, et ce, en dépit de la subvention d'environ 25 millions de dollars que la communauté internationale a dépensée en Afghanistan via des organisations non gouvernementales. L'État islamique d'Afghanistan ne peut être d'accord avec la procédure utilisée pour fournir cette assistance. Une évaluation est peut-être nécessaire pour corriger la procédure. L'État islamique d'Afghanistan se déclare sincèrement disposé à coopérer effectivement avec des organisations régionales et internationales. Nous travaillons à la préparation d'un plan directeur visant à combattre efficacement le

trafic de stupéfiants aux niveaux régional et international. Nous avons invité M. Giacomelli, Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, à se rendre en Afghanistan pour accélérer l'élaboration de ce plan directeur.

Nous avons connu des épisodes critiques dans notre vie, mais nous avons la vision d'un Afghanistan pacifique et stable; un Afghanistan que l'Assemblée générale, espérons-nous, délivrera des ingérences étrangères dans ses affaires internes; un Afghanistan où notre peuple aura le bonheur de connaître la fraternité et la compréhension, la réconciliation nationale et l'unité; un pays vers lequel ses 3 millions d'exilés seront revenus avec confiance et assurance, et dans lequel nos intellectuels, en tant que source d'espérance, consacreront leur expérience et leur vaste énergie, leur potentiel scientifique et physique à la reconstruction de leur pays; un pays qui une fois de plus sera un facteur important dans le renforcement de la paix et de la stabilité régionale; un pays qui s'impliquera activement dans les efforts communs que fait la famille mondiale pour le combattre l'extrémisme, dans l'adhésion à une politique positive, dynamique, impartiale et non alignée, et qui participera fermement à la lutte contre le terrorisme et l'abus de drogue. Une telle vision prend sa source dans le coeur de notre nation.

Nous attendons de la communauté internationale qu'elle nous aide à réaliser ces buts. Les objectifs de la reconstruction et du développement économique de l'Afghanistan ne peuvent être atteints sans l'assistance économique des nations industrialisées et d'autres pays en mesure de fournir une telle assistance. L'Afghanistan dispose d'énormes capacités économiques. À l'époque où l'ex-Union soviétique considérait notre pays comme son arrière-cour stratégique, les grandes entreprises internationales furent empêchées de participer à l'exploration des richesses et des ressources naturelles de l'Afghanistan. Au seuil de la reconstruction et de la restauration de l'Afghanistan, des possibilités existent pour l'exploration de nos richesses naturelles, telles que le gaz naturel, le pétrole, le cuivre, le fer, les pierres précieuses et même l'uranium. L'Afghanistan peut devenir un grand producteur et exportateur de fruits. Une fois la crise passée, l'Afghanistan apparaîtra comme l'un des endroits les plus intéressants pour l'investissement privé. L'Afghanistan, pays sans littoral, est désormais d'une importance vitale au coeur de l'Asie, reliant l'Asie centrale à l'Asie du Sud et au Moyen-Orient par une voie de transit historique.

Du haut de cette tribune, nous invitons les pays industrialisés, ainsi que le secteur privé, à tirer profit des énormes

possibilités d'investissement de notre pays. Dans ce contexte, l'État islamique d'Afghanistan accueille chaleureusement les délégations déterminées à mener des études pertinentes; un certain nombre d'investisseurs potentiels sont d'ailleurs attendus au cours du mois prochain. Cette démarche contribuerait en elle-même à renforcer la stabilité et à accélérer le retour de la paix en Afghanistan.

**Le Président par intérim** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à l'orateur suivant, le Ministre des affaires étrangères de l'ex-République yougoslave de Macédoine, S. E. M. Stevo Crvenkovski.

**M. Crvenkovski** (Ex-République yougoslave de Macédoine) (*interprétation de l'anglais*) : J'adresse mes chaleureuses félicitations à M. Freitas do Amaral pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale durant sa cinquantième session. Je tiens également à exprimer mes félicitations à son prédécesseur, M. Amara Essy, pour le succès auquel ont abouti ses travaux.

Le 3 octobre 1995, lors d'un lâche attentat terroriste, on a essayé d'attenter à la vie du Président de la République de Macédoine, Kiro Gligorov. Cette tentative d'assassinat est un acte politique délibéré dont l'intention était de déstabiliser mon pays. Ce n'est pas par hasard si cela est arrivé au moment où le rêve, vieux de plusieurs siècles, du peuple macédonien d'obtenir son propre État et de jouer un rôle égal au sein de la communauté internationale est devenu réalité. En outre, cela s'est produit au moment où le règlement de la situation dans les Balkans était en vue et où tous nos voisins et le reste du monde avaient commencé à accepter le fait que la République de Macédoine était une réalité et un facteur de paix et de stabilité.

La tentative d'assassinat du Président Gligorov est une attaque contre la position indépendante de la Macédoine éprise de paix. Elle était dirigée contre la paix et le bien-être de nos citoyens. Cet acte terroriste a été fermement condamné et rejeté catégoriquement par tous nos compatriotes, de même que par la communauté internationale.

Les efforts entrepris par l'ONU contre le terrorisme, phénomène criminel, doivent se poursuivre avec la ferme volonté d'éliminer complètement ce fléau. Nous devons tous lutter sans relâche contre l'obscurantisme et les démagogues avides de pouvoir, qui sont la principale source et le principal générateur des activités terroristes criminelles.

La tentative d'assassiner le 3 octobre 1995 le Président de mon pays ne doit, en aucun cas, nous empêcher d'oeuvrer en faveur de la démocratie, des réformes et de l'éta-

blissement de relations de bon voisinage avec tous nos voisins — bref, de poursuivre nos efforts pour faire de notre pays un État européen moderne.

Je saisis l'occasion pour exprimer au Président de l'Assemblée générale, au Secrétaire général et à toutes les délégations notre sincère reconnaissance pour les marques de sympathie et de solidarité qu'ils nous ont adressées ainsi que pour les vœux qu'ils ont exprimés pour le prompt rétablissement du Président de mon pays.

Alors que notre organisation approche de son cinquantième et que nous approchons du XXIe siècle, il est opportun de reconnaître et de louer les grandes réalisations de l'Organisation qui ont permis d'instaurer un monde meilleur et plus sûr ainsi que de souligner la nécessité d'oeuvrer ensemble à l'amélioration de l'Organisation et de la préparer aux défis qui se poseront à l'avenir.

Tout au long des 50 dernières années, l'ONU a été le lieu approprié pour trouver les moyens d'encourager l'entente entre les nations, pour examiner certains des problèmes et besoins fondamentaux de l'humanité et pour coordonner les efforts entrepris en faveur d'un avenir meilleur pour l'humanité. L'ONU a contribué à l'instauration de la paix dans nombre de régions; elle a réussi à prévenir nombre de conflits; elle a contribué à la décolonisation; elle a apporté une aide humanitaire; elle a réussi à réduire la menace nucléaire et à établir des ponts entre les pays partout dans le monde afin de les rapprocher.

Au cours des dernières années, d'importantes décisions ont été adoptées lors de conférences des Nations Unies, comme le Sommet de la Terre, qui a eu lieu à Rio, la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, qui a eu lieu à Vienne, la Conférence internationale sur la population et le développement, qui s'est tenue au Caire, le Sommet mondial pour le développement social, qui s'est tenu à Copenhague, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui a eu lieu à Beijing, la Conférence de 1995 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité et la question de sa prorogation, tenue à New York, et le débat sur les mines terrestres, organisé dans le cadre de la Conférence du désarmement de Genève. Il convient d'oeuvrer à l'application des décisions prises à ces conférences. Il faut oeuvrer à la finalisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires ainsi qu'au renforcement du processus de désarmement. Par ailleurs, il faut commencer à rechercher des solutions pour prévenir les nouveaux problèmes et défis qui se posent à nous dans ce monde en perpétuel changement. Les progrès techniques rapides suscitent de nouveaux

espoirs pour un avenir meilleur, mais ils dotent d'un dangereux pouvoir certains des pires ennemis de notre civilisation. Il faut mettre au point de nouveaux mécanismes qui nous rendront aptes à relever ces nouveaux défis et qui permettront à l'ONU de réaliser de nouveaux succès au cours des 50 prochaines années.

À la lumière de l'expérience acquise au cours des 50 dernières années, nous devons examiner le fonctionnement de l'ONU comme un tout, restructurer certains de ses départements et assigner à certains autres de nouvelles tâches dans le but de promouvoir l'efficacité de l'ensemble de l'Organisation. Les Nations Unies doivent envisager de créer un monde plus stable, politiquement et économiquement. Le récent accord intervenu entre Israël et la Palestine laisse espérer qu'une paix durable sera instaurée au Moyen-Orient. Nous appuyons énergiquement l'Agenda pour le développement du Secrétaire général et espérons qu'il sera possible, à cette session, de mener avec succès cette entreprise particulièrement importante.

Le développement économique est nécessaire à la stabilité politique et sociale. Pour de nombreux pays, la question de l'accès aux marchés et celle du financement du développement revêtent une importance essentielle. Il faut également veiller à ce que les Nations Unies continuent d'être financièrement viables. Chaque Membre de l'ONU doit s'acquitter de ses obligations. Il faut également discuter des moyens d'améliorer les travaux du Conseil de sécurité. À cette fin, ma délégation appuie sans réserve l'inclusion de l'Allemagne et du Japon en tant que membres permanents du Conseil de sécurité.

Je puis assurer le Président de l'Assemblée générale qu'il peut compter, tout au long de la présente session, sur le plein appui de la délégation macédonienne dans l'accomplissement de la tâche qui consiste à mener à bien l'examen des nombreuses questions importantes inscrites à l'ordre du jour. Je saisis cette occasion pour remercier l'Assemblée générale de nous avoir confié les importantes fonctions de Président de la Deuxième Commission. Nous attachons une importance particulière aux questions économiques qui seront examinées dans cet organe.

La République de Macédoine, malgré des conditions difficiles, a réussi à accéder pacifiquement à l'indépendance, sans recourir à la force et en respectant toutes les normes internationales. Dans une région grandement affectée par des guerres tragiques, une région où les droits de l'homme sont violés, où l'instabilité est grande, nous avons suivi la voie de notre indépendance en nous montrant fermement attachés à régler pacifiquement nos problèmes et conflits,

grâce au dialogue et à la bonne volonté, et prêts à coopérer avec tous les pays voisins et toutes les organisations internationales.

Nous sommes décidés à contribuer, dans le cadre de nos possibilités, aux efforts entrepris pour surmonter toutes les divisions et tous les conflits dont les Balkans ont hérité et de poursuivre l'intégration de notre pays à l'Europe dès que possible tout en respectant les normes et les critères européens qui président aux relations entre pays en tant que seul moyen d'éviter que ne se répètent les tragiques événements dont a été témoin cette région.

L'un des principes fondamentaux de notre politique étrangère est l'équidistance dans nos relations avec les pays voisins, la volonté de nous montrer prêts à établir de bonnes relations avec tous nos voisins, fondées sur le respect mutuel, l'inviolabilité des frontières, la non-ingérence dans les affaires internes des autres pays et le non-recours à la force.

Récemment dans cet édifice, sous l'égide de l'ONU et grâce à la médiation de Cyrus Vance, Envoyé spécial du Secrétaire général Boutros Boutros-Ghali, et de Matthew Nimetz, Envoyé spécial du Président Clinton, mon pays, la République de Macédoine, a conclu avec la République de Grèce un accord qui régleme de nombreux aspects des relations entre les deux pays et crée une base pour une coopération de bon voisinage. Nous croyons que cet accord contribuera à accroître la stabilité dans les Balkans et exercera une influence positive sur l'évolution des événements dans la région. Nous estimons que cet accord est une bonne illustration du rôle positif joué par la communauté internationale, et notamment par l'ONU, pour la recherche de solutions pacifiques dans le cadre des relations entre États, sur la base des principes de la Charte des Nations Unies.

Pendant ses quatre années d'indépendance, la République de Macédoine a affronté de nombreuses épreuves. L'économie de toute la région a été profondément perturbée par la guerre qui fait rage dans le Nord. Par suite des sanctions décrétées par l'ONU contre la Serbie et le Monténégro, la voie habituelle vers nos marchés traditionnels en Europe a été paralysée. En raison de ces sanctions, les pertes subies par notre économie s'élèvent à plus de 4 milliards de dollars. Depuis février 1994, nous sommes également assujettis à un embargo commercial unilatéral imposé par le Sud. Au cours de la même période, nous avons entrepris une transformation en profondeur de notre économie et en avons fait une économie orientée vers le marché, avec tous les problèmes et les risques qu'une telle

transformation comporte. Malgré tout cela, nous sommes parvenus à maintenir un haut niveau de stabilité politique, sociale et économique. Nous avons édifié de nouvelles institutions démocratiques dotées de dispositions relatives à la pleine protection des droits de l'homme ainsi qu'un système politique dans lequel toutes les minorités nationales sont reconnues et auquel elles peuvent pleinement participer. Nous ne pouvons prétendre que nous avons réglé tous nos problèmes. Néanmoins, nous avons mis sur pied les mécanismes appropriés pour les résoudre.

Beaucoup d'attention a été accordée, pendant la présente session de l'Assemblée générale, aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. Les énormes efforts déployés par l'ONU dans de nombreuses opérations de maintien de la paix ont donné des résultats variés. Certaines ont eu plus de succès que d'autres. Je me permettrai de dire quelques mots au sujet de l'opération de maintien de la paix des Nations Unies en République de Macédoine, la Force de déploiement préventif des Nations Unies. C'est une opération qui remporte beaucoup de succès et atteint pleinement ses objectifs. Elle a fortement contribué à la paix et à la stabilité dans le Sud des Balkans et a suscité dans la population de la République de Macédoine la confiance dans les organisations internationales. Cette opération démontre que le déploiement préventif constitue la voie la plus efficace pour les efforts de l'ONU en matière de maintien de la paix. Elle est la meilleure preuve que des résultats peuvent être obtenus même au moyen d'un déploiement léger, presque symbolique, de troupes de l'ONU chargées du maintien de la paix, s'il intervient au bon moment et s'il est doté d'un mandat clair. Le plein appui que la population de la République de Macédoine apporte à cette opération montre que le Conseil de sécurité a pris la bonne décision au moment de l'approbation de cette opération de maintien de la paix. Il s'agit d'une opération très fructueuse, et nous espérons qu'elle servira de modèle à de nombreuses activités futures de l'ONU; le cas échéant, je suis confiant que des résultats positifs analogues pourront être obtenus.

Ces derniers temps, on s'est mis à espérer de nouveau que la paix pouvait être obtenue en Bosnie. Cette guerre tragique a fait un nombre très élevé de victimes et engendré une catastrophe humanitaire de grande ampleur et des destructions massives. Nous espérons que les efforts de la communauté internationale aboutiront à une solution qui respectera les principes fondamentaux du monde moderne. La Bosnie devrait être préservée en tant qu'État indépendant à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Des dispositions doivent être prises en faveur du plein respect des droits de l'homme, et il ne faudra jamais permettre la répétition des atrocités et des crimes de guerre.

Dès que la paix sera instaurée, nous croyons qu'il sera nécessaire d'amorcer le processus de réduction du nombre des armes et un processus de détente dans les Balkans.

Cette année, l'Assemblée générale, au titre du point 81 de son ordre du jour, examinera le rapport du Secrétaire général sur l'établissement de relations de bon voisinage entre les États des Balkans, élaboré sur la base de la résolution 48/84 B adoptée lors de la quarante-huitième session par suite de la proposition de la délégation macédonienne. Il est prévu qu'une attention particulière soit accordée à des mesures et des activités préventives visant à la création d'une zone de paix et de coopération stable dans les Balkans d'ici à l'an 2000.

La seule façon d'instaurer une paix et une stabilité à long terme dans la région des Balkans réside dans la pleine intégration de tous les pays des Balkans à l'Europe, assortie du plein respect des normes européennes. L'indépendance, l'intégrité territoriale et l'inviolabilité des frontières de tous les pays des Balkans doivent être respectées. Les problèmes de minorités nationales qui ont été à l'origine de nombreux conflits dans les Balkans tout au long de leur histoire doivent être traités. Toutes les minorités nationales doivent être reconnues et leurs droits de l'homme fondamentaux pleinement respectés. Nous avons le devoir d'oeuvrer maintenant pour la paix et le développement démocratique de toute la région des Balkans et de ne pas léguer aux générations futures le fardeau du passé.

Tout comme nous devons oeuvrer pour la stabilisation de la région des Balkans dans son ensemble, nous devons également reconnaître le caractère unique de chacun des pays de la région. Les problèmes ne sont pas identiques et les solutions ne peuvent donc pas être identiques. De nombreux débats se déroulent au sujet des problèmes de l'ex-Yougoslavie. Il est très important de comprendre qu'il n'existe pas d'entité du nom d'«ex-Yougoslavie». Il y a un certain nombre de nouveaux pays dans cette région, chacun se caractérisant par ses propres problèmes et ses propres perspectives, et il n'est pas possible de trouver une solution unique à tous ces problèmes. Chaque pays doit être traité de façon individuelle.

L'espoir et le désir d'établir un monde meilleur ont été les fondements de l'ONU il y a 50 ans. À la présente session de l'Assemblée générale, nous avons le devoir de préparer le terrain pour le rôle que l'ONU est appelé à jouer au XXIe siècle. Nous devrions oeuvrer tous ensemble en faveur d'un monde plus sûr et apaiser le plus possible les craintes et les menaces de l'avenir.

**Le Président par intérim** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères du Kirghizistan, Mme Rosa Otunbayeva.

**Mme Otunbayeva** (Kirghizistan) (*interprétation du russe*) : Au nom de la délégation de mon pays, j'aimerais féliciter M. Diogo Freitas do Amaral pour son élection au poste élevé de Président de l'Assemblée générale en cette cinquantième session anniversaire. Nous aimerions aussi exprimer notre profonde reconnaissance au Secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, qui est à la tête de notre organisation en ce moment capital, pour ses efforts inlassables en vue de renforcer la paix et la sécurité partout dans le monde.

Les festivités commémorant la victoire des Alliés à l'issue de la seconde guerre mondiale résonnaient encore lorsque notre organisation a vu le jour, mais le monde était déjà divisé par l'affrontement militaire et idéologique. En Union soviétique, des ministères des affaires étrangères furent créés dans chacune des républiques et dotés en hâte d'un personnel diplomatique. Cependant, les tentatives de l'Union soviétique d'utiliser ses républiques pour accroître le nombre de voix de son bloc, au sein de l'organisation internationale nouvellement formée, furent vaines. Seules 3 des 15 républiques furent acceptées comme Membres de l'Organisation des Nations Unies. Paralysés par les années de la guerre froide, nous avons obtenu notre indépendance sans violence ni effusion de sang. Près d'un demi-siècle après la fin de la seconde guerre mondiale, nous sommes maintenant entrés dans la communauté des Membres à part entière de l'Organisation des Nations Unies.

Depuis lors, le monde a subi des transformations spectaculaires. Aujourd'hui plus que jamais nous avons besoin de l'ONU.

Par le truchement des Nations Unies, nous, les pays postsocialistes, faisons notre entrée dans le monde et sommes en interaction avec les pays du Nord et du Sud, de l'Ouest et de l'Est. En quatre années seulement d'indépendance, le Kirghizistan est devenu Membre de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), de la Communauté d'États indépendants (CEI), de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), du Conseil de coopération de l'Atlantique Nord (CCAN) et de l'Organisation de coopération économique (OCE), ainsi que de nombreuses autres organisations internationales politiques et financières. L'Organisation des Nations Unies représente l'axe central de la politique étrangère de notre jeune pays et nous oeuvrerons sans répit à accroître son efficacité.

En tant que petits pays, nous voyons dans les Nations Unies un garant de l'indépendance, de la sécurité et de la justice, sur la base d'un respect réciproque du droit international. Le droit est l'argument le plus puissant dans la famille des Nations Unies.

En tant qu'économies en transition et démocraties en développement, nous recevons une aide d'urgence et un appui extrêmement importants de la part des Nations Unies, sous forme de médicaments, de nourriture et d'équipement technique. La Banque Gramin lutte contre la pauvreté croissante en accordant aux populations des microprêts. Nous essayons d'édifier une société civile en éduquant les organisations non gouvernementales et en formant des juristes et des journalistes. Le 24 décembre 1995, des élections présidentielles libres auront lieu au Kirghizistan, auxquelles nous voudrions convier les observateurs du monde entier.

Comme l'a souligné notre Président Askar Akayev, l'une de nos principales réalisations au cours de nos premières années d'indépendance — outre nos progrès économiques modestes sur la voie d'un marché libre — est l'établissement d'un consensus interethnique, de la stabilité et de la paix dans notre pays.

Des tensions latentes, inspirées par des motifs religieux et ethniques, ont éclaté en Asie centrale après la dissolution de l'Union soviétique, nécessitant l'intervention des Nations Unies, de l'OSCE et de la CEI. Nous saluons le rôle médiateur joué par les Nations Unies, qui a conduit à un accord de cessez-le-feu et à un début de dialogue entre les parties au conflit intertadjik. Les cinq pays de l'Asie centrale, ainsi que la Fédération de Russie, font de leur mieux pour lancer la cinquième série de pourparlers sur le conflit au Tadjikistan. Ceux-ci devraient déboucher sur un dialogue portant sur les questions fondamentales pour l'avenir politique du pays.

Les mesures prises par les organes du système des Nations Unies, les pays donateurs et les organismes financiers internationaux devraient comprendre aussi bien l'aide humanitaire que des programmes de développement à long terme. Cela est vrai pour le Tadjikistan comme pour le Kirghizistan. J'appuie fermement la proposition du Secrétaire d'État du Royaume-Uni, M. Malcolm Rifkind, visant à créer au sein des Nations Unies des programmes spéciaux pour la stabilisation et la transition.

Le fait que, pour la première fois depuis un demi-siècle, face à des conflits prolongés et horribles, tous les grands pays se sont réunis pour édifier et maintenir la paix est un signe des temps.

Petit à petit, on est en train de démêler l'écheveau du Moyen-Orient. Nous voudrions féliciter Israël et la Palestine d'avoir signé récemment un accord sur la Cisjordanie, et nous espérons que les deux parties s'armeront de patience et de courage et qu'elles remporteront des succès sur la voie difficile de la paix. Des espoirs prometteurs d'un règlement mettant fin au conflit en Bosnie se dessinent. Le Kirghizistan se félicite des pourparlers de paix basés sur les Accords de Washington et relatifs à la création d'un État fondé sur le principe fédéral. Nous sommes convaincus que l'heure est venue pour le monde de centrer son attention sur la situation en Afghanistan. Il ne peut y avoir de paix en Asie sans un règlement du conflit en Afghanistan.

Il est impossible d'assister en simples spectateurs aux ravages des guerres et des conflits qui font rage à nos frontières et affectent la stabilité. Le Kazakstan, l'Ouzbékistan et le Kirghizistan ont annoncé leur volonté de créer une unité de maintien de la paix, sous l'égide des Nations Unies. Nous sommes convaincus de la nécessité d'avoir en réserve de telles forces de maintien de la paix opérationnelles des Nations Unies de façon à pouvoir faire appel à elles dans les situations d'urgence.

Il subsiste un potentiel inexploité dans le domaine de la coopération entre les Nations Unies et l'OSCE, les Nations Unies et la CEI, et entre l'ensemble de ces organisations lorsqu'il s'agit de régler des conflits sur le territoire postsoviétique. Ce n'est pas par la concurrence mais par la coopération que les institutions chargées de la sécurité régionale pourront mettre un terme à la violence et aux débordements. Elles peuvent faire appel à un large éventail de mesures préventives, telles que «planter» la culture de la paix, amener les parties à la table des négociations et assurer un suivi constant.

Les questions de frontières, la distribution de l'eau et des ressources naturelles, les droits des minorités ethniques, sont autant de domaines dans lesquels nous avons besoin de compétences juridiques internationales en Asie centrale, ainsi que l'introduction de normes et de réglementations juridiques, politiques et socio-économiques éprouvées.

Partageant pleinement la responsabilité de la paix et de la sécurité dans notre région, les États nouvellement indépendants d'Asie centrale s'efforcent de faire de leur mieux pour maintenir la paix et l'ordre sur la terre qui nous a été donnée par Dieu. Le Kazakstan s'emploie résolument à organiser une conférence sur les mesures de confiance en Asie. L'Ouzbékistan approfondit l'idée d'un séminaire permanent sur le thème de la sécurité régionale. Le Turkménistan a déclaré son intention de devenir un État neutre.

Au cours d'une réunion, qui s'est tenue en mai de cette année au lac Issyk-Kul, les représentants des cinq pays, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a établi un séminaire permanent sur le développement stable de l'Asie centrale.

Le Kirghizistan et d'autres pays de l'Asie centrale ont applaudi la prorogation indéfinie et inconditionnelle du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires à la Conférence d'examen et de prorogation de 1995 des Parties au Traité. Avec l'Ouzbékistan, mon pays demande à faire de l'Asie centrale une zone exempte d'armes nucléaires. Nous souhaitons vivement achever les travaux sur un traité d'interdiction complète des essais nucléaires, au plus tard en 1996, et donner au moratoire sur les essais nucléaires un caractère universel et permanent.

Les zones économiques et commerciales libres sont devenues des instruments efficaces pour accélérer les échanges et le développement entre les pays et les continents. Pour faire du monde un endroit plus sûr, nous avons besoin d'autres types de zones : pas seulement des zones non nucléaires, mais des zones «exemptes de conflits». L'Asie centrale pourrait devenir un terrain d'essai pour ce genre d'expérience.

Les leçons de la dernière décennie exigent que les Nations Unies, et la communauté mondiale en général, se penchent avec attention et compassion sur les pays en transition, tels que le Kirghizistan. L'Organisation des Nations Unies et ses institutions — le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) —, bien que parfois dépassées par la nature sans précédent et l'ampleur de problèmes tels que les réfugiés, les catastrophes naturelles, la dégradation de l'environnement, le trafic illicite de drogue et la propagation du sida, méritent toute notre reconnaissance pour nous avoir aidés à trouver une solution à des problèmes sociaux graves en cette période de transition difficile.

Il n'y a pas que des administrateurs professionnels qui travaillent là, mais aussi de vrais réformateurs. Les forums mondiaux des Nations Unies — du Caire à Copenhague, de la Conférence de Beijing à la Conférence Habitat II, qui doit se tenir à Istanbul — nous réunissent dans le cadre des Nations Unies pour comprendre l'ampleur des problèmes auxquels l'humanité est confrontée. La mise en oeuvre de leurs décisions repose sur l'enthousiasme et une intense concertation d'efforts. Ce qui compte le plus pour l'instant

est l'action — la volonté politique des États Membres d'aller de l'avant —, une surveillance internationale efficace et la «glasnost».

La participation des femmes à toutes ces transformations est d'une importance critique. Le monde du XXIe siècle implique des droits égaux pour les hommes et les femmes, pour mon fils et pour ma fille — le droit pour ma fille et pour des millions d'autres jeunes filles et femmes d'Asie centrale de contracter mariage conformément à leur propre choix et à leur propre volonté, d'avoir accès sans limite à l'éducation et à l'emploi, d'être élues au Parlement et de travailler à tous les niveaux du Gouvernement. C'est pour ces objectifs que je me dévoue sans relâche aujourd'hui.

Nous nous félicitons de la volonté et de la détermination dont le Président de cette session de l'Assemblée générale, S. E. M. Diogo Freitas do Amaral, du Portugal, fait preuve en entendant diriger personnellement les activités d'un Groupe de travail de haut niveau à composition non limitée pour faire rapport sur la question de la réforme à la cinquantième session de l'Assemblée générale. Nous, les États Membres des Nations Unies, attendons non seulement des rapports en profondeur et précis, mais nous espérons aussi des réformes et des changements authentiques et concrets.

Le Kirghizistan préconise un élargissement du Conseil de sécurité, tout en gardant à l'esprit la nécessité d'un équilibre régional approprié. L'Allemagne et le Japon, à notre avis, méritent d'être élus membres permanents du Conseil. Comptant parmi les plus importants contributeurs au budget des Nations Unies, ils jouent un rôle croissant dans le renforcement de la paix et la promotion du développement et de la démocratie. Il est également nécessaire d'accroître le nombre de membres non permanents du Conseil de sécurité.

Le monde tel qu'il est à la fin du XXe siècle est aussi complexe et divers que nous le sommes, nous les peuples et les pays des six continents accablés par nos problèmes quotidiens et nos soucis, nos rêves et nos préoccupations. Les moyens modernes de communication, compte tenu de leur vitesse, ont encouragé l'humanité à se sentir plus solidaire sur une planète sans protection. Il est probable que personne n'aurait essayé de diriger le monde s'il n'avait été qu'un district électoral unique.

Les Nations Unies, agissant au nom de leurs 185 États Membres et ayant une compréhension claire de leurs responsabilités, nous conduisent avec sagesse et compétence vers le nouveau millénaire. Mon pays évolue avec lucidité

et confiance sous l'étendard des Nations Unies dans l'espoir d'un avenir meilleur.

**Le Président par intérim** (*interprétation de l'anglais*) : Je vais maintenant donner la parole aux représentants qui souhaitent intervenir dans l'exercice du droit de réponse.

Je rappelle aux Membres que les interventions faites dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à 5 minutes pour la deuxième, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

**M. Abolhassani Shahreza** (République islamique d'Iran) (*interprétation de l'anglais*) : Nous avons tous entendu aujourd'hui la déclaration faite par le Ministre des affaires étrangères des Émirats arabes unis, qui, une fois encore, a formulé des revendications contre l'intégrité territoriale de mon pays qui n'ont aucun fondement dans l'histoire du droit international.

La position de mon gouvernement est claire et n'a pas à être répétée en détail. Nous rejetons catégoriquement ces revendications. Je me limiterai donc à faire quelques brèves remarques.

Premièrement, la République islamique d'Iran s'acquitte sans réserve de ses obligations internationales, en particulier celles qui découlent de l'Accord de 1971. Nous croyons fermement que les malentendus au sujet de l'interprétation ou de la mise en oeuvre de cet accord, s'il y en a, devraient être examinées avec bonne volonté et par le biais de mécanismes convenus mutuellement de façon à trouver une solution amicale.

Nous nous opposons donc à toute mesure qui pourrait être cause d'instabilité dans la région complexe du golfe Persique et qui compromettrait par ce fait les intérêts de tous les pays de la région. Pour sa part, la République islamique d'Iran s'est engagée à respecter et à maintenir la paix, la sécurité et la tranquillité dans la région.

Deuxièmement, la mesure appropriée et pratique pour éliminer tout malentendu entre les nations est la négociation directe entre les parties concernées, processus qui permet à tous les intéressés de faire preuve de souplesse et de gérer eux-mêmes l'ensemble du processus de règlement.

Selon ce principe, mon gouvernement reste disposé à examiner les malentendus qui entourent la question de l'île d'Abou Moussa directement avec les fonctionnaires des

Émirats arabes unis et est prêt à engager des négociations sans conditions préalables. Nous avons démontré notre bonne volonté en dépêchant deux délégations de haut niveau, y compris notre Ministre des affaires étrangères, aux Émirats arabes unis pour résoudre ces malentendus.

Malheureusement, nos frères des Émirats arabes unis n'ont pas daigné venir à Téhéran pour poursuivre des pourparlers de haut niveau, malgré leur promesse de le faire. Ils ont en main une invitation ferme pour la tenue de négociations bilatérales à Téhéran afin de résoudre la question dans un climat amical et dans un esprit de bon voisinage. Nous avons systématiquement souligné l'efficacité de ce mécanisme, et nous n'avons jamais vraiment senti la nécessité de saisir publiquement de cette question les instances internationales, y compris l'Assemblée générale des Nations Unies.

Troisièmement, ce dont nous avons besoin dans le golfe Persique, c'est de paix, de tranquillité, de stabilité, de relations de bon voisinage, de compréhension, et de sincérité et d'honnêteté fraternelles. Notre région, malheureusement, a subi deux guerres destructrices et beaucoup d'affrontements; elle continue de payer cher pour atténuer les conséquences de ces guerres et de ces erreurs de calcul.

Heureusement, nous avons une histoire de relations cordiales avec les Émirats arabes unis, et nous sommes certains que la sagesse et la prudence prévaudront finalement. Nous sommes déterminés à maintenir et à encourager les relations fraternelles et amicales entre nos deux pays.

**M. Kamal** (Pakistan) (*interprétation de l'anglais*) : C'est avec une grande consternation que ma délégation a entendu l'intervention du représentant de l'Afghanistan au début de l'après-midi.

Le Pakistan, c'est bien connu, a appuyé depuis toujours la cause afghane, a exprimé sa solidarité avec les Afghans et a consenti des sacrifices énormes pour la population de l'Afghanistan.

Les événements en Afghanistan après la fin de l'occupation étrangère ont évidemment été une source de vive déception pour nous. Le Pakistan a suivi une politique de stricte neutralité et de non-ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan. Nous ne favorisons personne en Afghanistan et n'avons pas de préférence pour un groupe quelconque dans les rivalités intérieures afghanes. Nous pensons que la solution au problème afghan doit venir des Afghans eux-mêmes.

Étant un voisin immédiat, le Pakistan a toutefois intérêt dans la paix et la stabilité de l'Afghanistan, seule solution permettant aux réfugiés afghans — ils sont 1,6 million — vivant encore au Pakistan de retourner chez eux. C'est pourquoi nous avons soutenu vivement les efforts faits par les Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique en faveur de la paix et de la réconciliation en Afghanistan. Le Pakistan est aussi disposé à aider les partis frères afghans par tous les moyens possibles pour aboutir à une solution politique pacifique et durable de nature à mettre fin au conflit fratricide actuel.

L'allégation selon laquelle le Pakistan s'ingère dans les affaires intérieures de l'Afghanistan est tout à fait infondée. Le Pakistan ne soutient pas un groupe contre un autre. La prise de Hérat par les Talibans sans un seul coup de feu et sans effusion de sang reflète le désenchantement du peuple afghan face à la poursuite de la violence en Afghanistan et face au régime installé à Kaboul. La tentative du représentant afghan de blâmer à présent le Pakistan pour l'échec de Kaboul à Hérat et ailleurs ne sert qu'à masquer les difficultés politiques internes d'un gouvernement qui n'a plus de soutien ou de légitimité.

Il a été fait allusion à l'attaque ignoble et à l'incendie de l'ambassade du Pakistan à Kaboul il y a environ quatre semaines — le 6 septembre 1995 — par une foule de 3 000 personnes, à l'instigation et sous la direction des autorités de Kaboul. L'ambassade a été incendiée, un employé a été tué, et d'autres, y compris l'ambassadeur et l'attaché militaire, ont été sérieusement blessés. L'attaque a eu lieu en dépit de l'avertissement que nous avons communiqué au Gouvernement afghan la veille de l'incident.

Il existe beaucoup de preuves suggérant que l'attaque contre la mission diplomatique du Pakistan a été soutenue, encouragée et en fait exécutée par les autorités de Kaboul. Il s'agit d'une flagrante violation des règles de conduite diplomatique et un acte contraire à la Convention de Genève de 1961. Cet acte mérite une vive condamnation de la part de tous. Tous les dirigeants afghans autres que le régime de Kaboul l'ont condamné et ce à juste titre. C'est la raison pour laquelle la déclaration du Ministre de la défense par intérim de l'Afghanistan, M. Yunus Qanuni, selon laquelle les autorités de Kaboul n'avaient pas d'excuses à formuler en ce qui concerne cet incident est tout à fait déplorable et contraire aux liens fraternels et traditionnels qui unissent les peuples afghan et pakistanais.

La déclaration faite par le représentant afghan aujourd'hui et les allégations qu'elle contient traduisent les actes irrationnels d'un régime qui tente désespérément de s'ac-

crocher au pouvoir alors qu'il est profondément désavoué par sa propre population. Aujourd'hui, il ne contrôle pas plus de 5 des 32 provinces, et la capitale elle-même est progressivement encerclée par des Afghans qui n'acceptent plus ce gouvernement. Il est donc évident que les autorités de Kaboul n'ont plus la confiance du peuple afghan et n'ont plus la légitimité, qui ne peut venir que du soutien de la population.

Je voudrais rappeler à l'Assemblée qu'en vertu de l'Accord d'Islamabad conclu entre les partis politiques en Afghanistan, la présidence de M. Rabbani devait prendre fin en juin 1994. Cet engagement n'a pas été respecté, et le régime de Kaboul a prolongé son règne par des moyens discutables pour six mois encore, jusqu'en décembre 1994. Le changement de pouvoir n'a pas eu lieu. M. Rabbani a alors informé le Représentant spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Mestiri, qu'il remettrait le pouvoir le 21 mars 1995. Cela n'a pas eu lieu — pour la troisième fois consécutive.

L'Ambassadeur Mestiri, dans son allocution à la conférence des donateurs réunis le 2 juin 1995 à Stockholm, a déclaré :

«Le général Massoud, M. Rabbani et leurs associés ont affirmé qu'en repoussant les Talibans hors de Kaboul, ils avaient obtenu une victoire dans tout l'Afghanistan.»

La réalité est que la base du Gouvernement s'est rétrécie, et que l'on peut dire qu'elle ne représente que le groupe ethnique tadjik. Les Pushtuns, les Ouzbeks et les Hazaras ont été écartés. Or ces trois groupes ethniques, ensemble, représentent près de 60 % de la population afghane.

L'évaluation franche du représentant du Secrétaire général illustre clairement les faits quant à la légitimité du régime de Kaboul. La tentative faite maintenant d'impliquer le Pakistan vise clairement à détourner l'attention du peuple afghan de la question essentielle du transfert de pouvoir. Il est intéressant de noter que le régime de Kaboul est le seul à lancer ces étranges accusations. Aucun des autres groupes et partis en Afghanistan n'a fait de telles allégations, et l'on peut se poser des questions à ce sujet.

La vérité est que le régime de Kaboul n'a plus de légitimité aux yeux de la population afghane. Nous ne pouvons que suggérer que plus vite le régime de Kaboul prendra acte de la perte de soutien populaire et se retirera du pouvoir, plus vite la paix reviendra dans ce pays déchiré par la guerre.

**M. Samhan** (Émirats arabes unis) (*interprétation de l'arabe*) : Je voudrais commenter la déclaration du représentant de la République islamique d'Iran au sujet de l'occupation par l'Iran de trois îles arabes faisant partie des Émirats arabes unis — la Grande Tumb, la Petite Tumb et Abou Moussa — qui ont été occupées *manu militari* par la République islamique d'Iran en 1971. Ma délégation déplore le refus persistant de l'Iran face à toutes les initiatives de paix des Émirats demandant aux parties de recourir aux négociations bilatérales ou à la Cour internationale de Justice en vue de régler le litige.

Depuis le début de l'occupation par l'Iran des trois îles, les Émirats arabes unis n'ont cessé de faire connaître leur rejet de cette occupation et de demander qu'il y soit mis fin dans l'intérêt des relations de bon voisinage et de confiance entre les deux pays, conformément aux décisions et résolutions de l'Organisation de la Conférence islamique, aux principes de la Charte des Nations Unies et aux normes du droit international. En dépit de cette approche pacifique, la République islamique d'Iran continue d'adopter des mesures visant à consolider son occupation militaire et civile des trois îles.

Ce qui est plus décevant est la tentative répétée de l'Iran de détourner tous les efforts vers des questions secondaires n'ayant rien à voir avec la question de la cessation de l'occupation. L'objectif est naturellement d'imposer le fait accompli, un défi qu'elle lance à la communauté internationale, laquelle n'accepte pas l'occupation des territoires d'autrui par la force.

De même, nous souhaitons réaffirmer qu'en vertu des règles établies du droit international, l'occupation par l'Iran des trois îles, quelle qu'en soit la durée, ne change en aucune façon leur statut juridique et ne donne pas à la puissance occupante un droit quelconque sur ces îles et ne lui en confère pas la souveraineté. Les faits concrets et les documents historiques dont nous disposons infirment les fausses allégations et les revendications illégales du Gouvernement iranien.

Depuis 1929 l'Iran a tenté, à maintes reprises, d'acheter ou de louer ces trois îles auprès du Gouvernement des Émirats arabes unis. Cela, en soi, réfute les allégations et les revendications de l'Iran. Nous sommes donc amenés à nous demander comment ces trois îles pourraient être iraniennes étant donné que le Gouvernement iranien lui-même, n'ayant pu les acquérir, soit en les achetant, soit en les louant, les a occupées *manu militari*, en 1971, massacrant ou expulsant les populations arabes autochtones.

La politique d'hégémonie et la menace ou l'emploi de la force, pratiques utilisées par certains États pour garantir des avantages régionaux au détriment de pays voisins, n'ont plus place dans le cadre du nouvel ordre international qui repose sur les principes du respect mutuel entre États, de non-ingérence et de non-intervention dans les affaires intérieures d'autres États, quelle que soit la superficie de ces

États ou la densité de leur population, conformément à la Charte des Nations Unies et aux normes du droit international.

Pour terminer, nous espérons que le Gouvernement de l'Iran reverra sa politique inadmissible, qu'il pratique maintenant depuis plus de 23 ans, et réagira de manière positive aux initiatives de paix avancées par mon pays en vue d'entreprendre des négociations bilatérales inconditionnelles ou d'avoir recours à la Cour internationale de Justice afin de parvenir à un règlement équitable du différend, qui mettrait fin à l'occupation et restituerait les îles à leurs propriétaires légitimes de façon à restaurer la paix, la sécurité, la stabilité et la prospérité dans la région.

**M. Osmani** (Afghanistan) (*interprétation de l'anglais*) :  
Pour faire suite aux observations du représentant du Pakistan, ma délégation se réserve le droit de faire, à une séance ultérieure, une déclaration au titre de son droit de réponse.

*La séance est levée à 17 h 30.*